



Achat par internet - Réception d'un matériel défectueux

Par pfe, le 20/01/2009 à 12:47

Bonjour,

J'ai acheté sur un site marchand français un pc portable(netbook).

Le carton le contenant étant en parfait état,j'ai accepté le colis.

Lors de la mise en marche du pc au déballage le jour même de la réception, j'ai constaté que l'écran était en partie endommagé.

J'ai suivi immédiatement la procédure de retour.

Le site marchand vient de me proposer d'envoyer le pc en réparation chez le constructeur hors garantie car il considère que je suis responsable du problème. Que puis-je faire? Quelle procédure aurais-je du suivre?

Merci pour votre réponse.